

RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS A NOUS FOURNIR

I – RENSEIGNEMENTS

- dénomination de la société,
- objet social,
- adresse du siège social,
- capital social

1- montant : €

- répartition des parts

1- personne morale, préciser : dénomination, forme, capital, nom et qualité du représentant, montant de son apport en numéraire et/ou montant et description de l'apport en nature

2- personne physique, préciser : prénoms, nom, domicile, date et lieu de naissance, célibataire/veuf ou divorcé, marié indiquer prénoms, nom, date et lieu de naissance du conjoint, sous quel régime (si séparation de biens, indiquer nom du notaire et date), montant de son apport en numéraire et/ou montant et description de l'apport en nature

- exercice social : commence le finit le
- nom, prénoms, domicile du ou des gérants

II - DOCUMENTS

Concernant le capital social

- attestation de la banque ayant reçu les fonds

Concernant le siège social

Si locataire :

- bail commercial ou tout autre document justifiant de l'adresse du siège social dont attestation du propriétaire (qui sera fournie par nos soins)

Si propriétaire :

- copie de l'imposition de la dernière taxe foncière,
- extrait de l'acte d'acquisition dudit bien immobilier,
- attestation d'autorisation

Concernant le gérant

- déclaration de non-condamnation formulaire joint
- extrait d'acte de naissance datant de moins de trois mois,
- photocopie recto-verso de la carte d'identité (non périmée) ou du passeport, avec la mention « certifiée conforme à l'original, fait à le » et signature
- SI gérant de nationalité étrangère, photocopie carte de séjour,
- Imprimé TNS si gérant majoritaire ou égalitaire (qui sera fourni par nos soins)
- Livret de famille si le gérant est marié avec copie contrat de mariage s'il en existe un

Si la société dépend de la Chambre de Métiers

Pour le gérant fournir attestation de dispense de stage délivrée par cet organisme OU produire attestation de stage OU extrait K-Bis d'immatriculation d'une société, datant de moins de trois mois, mentionnant que le futur gérant est déjà gérant de cette société, ainsi que tout certificat, diplôme afférent à l'activité exercée et permettant d'exercer la profession.